

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

PP. 2-3 EN AOÛT, LE VÉLO DÉFERLE
DANS LA VALLÉE
PP. 4-7 NOUVELLES COMMUNALES

CULTURE

P. 8 BOCTO, RÉSIDENCE ARTISTIQUE ET
EXPOSITION «ART ET MOUVEMENT»
P. 10 ACCUEILLONS LES OISEAUX
DANS NOS JARDINS

MAGAZINE

P. 12 LE PALP FESTIVAL S'ENRACINE À BAGNES
P. 16 LE VERBIER FESTIVAL EST UNE AFFAIRE
DE CŒUR



BAGNES infos

LA FUSION VA DE L'AVANT

Le 10 février, les citoyens des communes de Bagnes et de Vollèges ont accepté à une majorité d'environ 70% le vote sur la fusion de leurs deux communes. Le 19 mai, ils ont validé encore plus largement le contrat de fusion liant les deux entités. Aujourd'hui, tous les voyants sont donc au vert pour la naissance de la nouvelle commune de Val de Bagnes au 1^{er} janvier 2021.

Les deux communes tiendront la population informée durant tout ce processus, dans ces pages bien sûr, mais également avec des brochures qui décriront les contours que prendra la commune fusionnée. Les conseils communaux ont récemment validé les cahiers des charges des différents responsables de projets devant mener à l'union, en leur donnant la mission de faire un état des lieux du fonctionnement des deux communes et de formuler d'audacieuses et innovantes propositions pour la nouvelle commune de Val de Bagnes.

Il va de soi qu'ils doivent respecter les engagements pris par les deux conseils communaux dans les rapports et le contrat de fusion.

En parallèle, la Direction de projet (DIPRO) se réunit toutes les deux semaines et le Comité de pilotage (COFIL) tous les mois pour faire le point sur l'évolution du projet. Enfin, les deux conseils communaux ont décidé de faire une séance commune tous les deux mois afin de valider les différentes décisions nécessaires à l'avancement de la fusion.

Vous découvrirez dans chacune des prochaines éditions de *Bagnes Infos* une rubrique consacrée à la fusion.



ÉDITO La nature pour tous

Tout occupé à faire les foins, je suis vraiment très bien placé pour observer les beautés de la nature, dans notre vallée. Chaque jour, je me dis que nous avons de la chance d'être entourés d'un tel paysage. Depuis mon point de vue, au milieu des prairies, je vois bien que cette contrée plaît à toutes sortes de gens: des agriculteurs, bien sûr, mais aussi des promeneurs, des amateurs de VTT...

En feuilletant les pages de ce journal, pour préparer cet éditorial, on prend bien conscience que les qualités de notre paysage attirent des personnes très différentes. Entre les descendeurs en VTT de Verbier, les coureurs du Grand Raid, les utilisateurs de nouveaux VTT électriques, les randonneurs, les artistes qui s'installent au cœur de la nature... il y a du monde dans notre paysage.

Comme je vis au quotidien du rapport avec la nature, j'aimerais profiter de la place qui m'est accordée pour vous dire deux choses. D'abord, continuez à profiter des beautés de notre vallée, par tous les moyens. Mais soyez respectueux de votre terrain de jeu et des autres utilisateurs.

Je suis convaincu qu'avec un bon sens tout terrien et du respect les uns pour les autres, il y a assez de place pour tout le monde sur le territoire naturel du val de Bagnes.

Chères concitoyennes, chers concitoyens, chères visiteuses et chers visiteurs de notre belle vallée, je vous souhaite un merveilleux été à Bagnes.

Yves Bruchez, conseiller communal

> NUMÉRO D'URGENCE: 027 777 10 01

Un service de piquet est à disposition des citoyens 24 h/24 pour les problèmes ou dégâts concernant:
Routes > Déneigement > Irrigation > Cours d'eau > Électricité > Eau potable > Égouts > Chauffage à distance
INFORMATIONS EN CAS DE CATASTROPHE: 0844 811 936

EN AOÛT, LE VÉLO DÉFERLE DANS LA VALLÉE

Un festival pour un été électrique à Verbier

L'avènement du vélo électrique peut-il faire avec l'été ce que les remontées mécaniques ont accompli avec l'hiver, c'est-à-dire rendre la montagne accessible aux gens de la plaine et assurer l'essor touristique de nos vallées ? La commune de Bagnes en est convaincue, puisqu'elle apporte son franc soutien au premier Verbier E-Bike Festival, qui se déroulera du 15 au 18 août et qui entend démontrer la parfaite adéquation du vélo électrique aux activités estivales de notre région.



Le Verbier E-Bike Festival, ce sont quatre manifestations distinctes, à commencer par le e-bike test, que les organisateurs annoncent tout simplement comme le plus grand événement du genre au monde. Plus de trente marques de

renom présenteront leurs nouveautés électriques tout-terrain, tout-chemin et conduite sportive sur route. Le public pourra les essayer durant les quatre jours sur des boucles de différentes difficultés.

La course la plus dure au monde

De moteur électrique, il ne sera pas question pour le deuxième Tour des Stations, le samedi 10 août et les participants les moins aguerris pourraient bien le regretter. Car même pour Alberto Contador, vainqueur du Tour de France 2009, le parcours n'aura rien d'une sinécure. L'Espagnol qui s'était imposé à Verbier participera en effet à la course, digne façon de célébrer le dixième anniversaire de ce haut fait d'armes d'un des plus grands champions cyclistes du XXI^e siècle.

Avec 7400 mètres de dénivelé positif pour 220 kilomètres de long, le Tour des Stations n'est rien de moins que la course la plus dure au monde en termes de dénivelé par kilomètre. C'est à Martigny que débute le yo-yo infernal avec la redoutable montée sur Ovronnaz, s'en suivent la descente sur Conthey et la longue montée au col de Crans-Montana, en passant par Anzère. Les coureurs traversent la vallée à Sierre et enchaînent alors Vercorin, Nax, Hérémenche, Thyon 2000, Veysonnaz, Nendaz et La Tzoumaz, pour finir en apothéose à Verbier. « Pour nous, ce qui est fort, c'est de faire passer tous ces coureurs étrangers par la Croix-de-Cœur et de pouvoir leur faire découvrir la magni-

fique vue sur le val de Bagnes », déclare Grégory Saudan, directeur de la manifestation.

Les grimpeurs avertis qui ne seraient pas sûrs de tenir la distance peuvent s'élancer de Crans-Montana, pour 140 kilomètres, de Conthey, pour 50 kilomètres, ou de la Tzoumaz, pour les dix lacets de la Croix-de-Cœur. La première édition avait rassemblé 2000 participants, chiffre que Grégory Saudan entend bien renouveler, voire dépasser. « Notre partenariat avec Marmotte, qui organise la plus ancienne épreuve cyclosportive de France, nous a permis d'obtenir une visibilité immédiate. Après le succès de la première édition, nous visons une croissance rapide. »

La Rando Gourmande propose de concilier les plaisirs de la bicyclette avec ceux de la table, en proposant des étapes gourmandes tout au long d'un parcours ponctué d'animations culturelles et folkloriques. À moins de choisir l'option « escarpée », le tour, à la portée de tous, se fait en famille ou entre amis, à son rythme, à la découverte des produits du terroir valaisan.

Les Tours Découverte proposent onze parcours avec des profils et des niveaux de difficultés très variés, qui permettent aussi bien aux familles de s'initier à la randonnée en e-bike qu'aux riders avides de performance de tester cette technologie en mode technique ou endurance. Sur certains parcours, les remontées mécaniques permettent de gagner les hauteurs afin d'expérimenter les sensations de la descente.

Enfin, point d'orgue du festival, le Tour du val de Bagnes est une course d'endurance en e-bike, qui se décline sur une, deux ou trois boucles d'environ 35 kilomètres chacune pour se dépenser tout en admirant la vallée. Car si le vélo électrique permet de choisir son effort, lorsqu'on décide de ne pas s'économiser, les paysages somptueux se méritent au même prix qu'à vélo classique.



© Jeremy Bernard

© Sportgraf

30^e édition du Grand Raid

Autre type de vélo, et encore plus de dénivelé au kilomètre, le Grand Raid, qui se nomme désormais BCVs, vivra sa trentième édition le 24 août. « Ce qui a le plus changé depuis la première édition, déclare Jean-Pierre Fournier, président du comité d'organisation, c'est le matériel. Les vélos pesaient 18 kg il y a trente ans, ils n'en font même plus 9. » Pour le reste, des parcours au départ d'Hérémece, d'Évolène et de Nendaz se sont ajoutés, afin de permettre à « presque tout le monde » de participer, mais la course principale continue de relier Verbier à Grimentz, avec le dénivelé de 5000 mètres et les difficultés qui lui ont assuré sa renommée depuis ses débuts. Pour Jean-Pierre Fournier, l'enjeu cette année est de marquer le trentième anniversaire d'une manifestation capitale pour la région. « Nous attendons 3000 participants, dont plus d'un tiers d'étrangers, et nous bénéficierons de trois heures de direct sur la RTS. La visibilité est très importante. C'est l'image du Valais qui est en jeu. » Sur le plan économique, les chiffres sont également impressionnants. Le budget s'élève à 1,5 million de francs, pour des retombées estimées à près de 4 millions.



Et pour que vraiment tout le monde puisse prendre part à l'événement, cette année voit l'apparition d'une nouvelle catégorie, l'e-Raid, au départ d'Évolène, pour 50 kilomètres, ou de Nax, pour 30, et qui rejoint Grimentz à vélo électrique, à flanc de coteau, en mode randonnée et balade gourmande.



Bleu, rouge ou noir, le vélo de descente

Qu'il soit tout-terrain, de course ou électrique, le vélo promet de faire bouger Verbier ces prochaines années. Mais le type de vélo qui fait bouger ses remontées, c'est le vélo de descente, ou le DH (pour « down hill ») comme l'appellent les initiés. Avec ses huit pistes, aux niveaux de difficultés très variés, Verbier fait partie des destinations les plus prisées d'Europe.

Cette année a vu l'ouverture de la Chôtal'ai, une piste de « flow » de 5 kilomètres, pour un dénivelé négatif de 680 mètres, pour les débutants ou simplement pour se laisser rouler en douceur. Outre une autre piste bleue, le domaine cyclable compte quatre DH rouges, une jaune et une noire, la Wooohhh, dont la pente moyenne est de 22%. À moins d'être déjà expérimenté, ou particulièrement téméraire, les cours proposés par le Verbier BikePark peuvent s'avérer d'une certaine utilité.

> INFORMATIONS PRATIQUES

Verbier E-Bike festival

E-bike test

Rue de Médran et route de la Poste, 1936 Verbier
9 h-18 h
15 francs par jour

Rando gourmande

Place Centrale – Le Châble
Départ de 9 h 00 à 10 h 30
À partir de 69 francs

Tours découverte

Départs libres, ou guidés à heure fixe,
de Verbier ou Le Châble
Boucles tous niveaux, avec ravitaillement
A la journée ou demi-journée,
à partir de 29 francs

Tour du val de Bagnes

Samedi 17 août
Départ et arrivée : Place Centrale, Le Châble
À partir de 49 francs

Tour des stations

Samedi 10 août 2019
Départs de Martigny, Crans-Montana, Conthey
et la Tzoumaz
Arrivée à Verbier / De 30 à 145 francs

Grand-Raid BCVS

Samedi 24 août 2019
Départs au départ de Verbier, Nendaz,
Hérémece et Évolène, à partir de 6 h 30
À partir de 100 francs
e-Raid : départ libre, 50 francs

Verbier BikePark

www.verbierbikepark.ch / 027 775 25 11

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 20 mars 2019 au 10 juin 2019

> 20.03.2019

RH-Structures d'accueil de la petite enfance

Le CC engage Aline Emonet, en qualité de stagiaire ES, en emploi à 60% durant trois ans pour les Moussaillons et Mariana Pinto en qualité de stagiaire à plein temps durant un an pour le Mayen-des-Crouës, à Verbier.

Association les Anges d'Angeline

Le CC décide de soutenir le souper de soutien de cette Association pour un montant de CHF 3800.–.

Loto des aînés d'Entremont – Pro Senectute

Le CC accepte le subventionnement de cette manifestation pour un montant de CHF 850.–.

Organisation d'événements commerciaux sur des terrains bourgeoisiaux

Le CC décide de facturer aux sociétés privées organisant ce type de manifestation CHF 20.–/personne avec un minimum de CHF 200.–/événement, mais au maximum CHF 4000.–/an.

Parcelle bourgeoisiale

Le CC accepte de reprendre, sans contrepartie financière, la parcelle n° 30602 située en zone forêt à la Tintaz/Lourtier de 644 m², propriété de Jean-Marie Fellay.

Projet de Johan Besson

« Accueillons les oiseaux dans nos jardins de Bagnes »: le CC accepte que la Bourgeoisie soutienne Johan Besson et ses ateliers de construction de nichoirs qui se sont tenus le 11 mai dernier à Charançon, en lui mettant gratuitement à sa disposition le matériel de construction nécessaire, ainsi qu'un bûcheron. Un portrait de ce jeune bagnard passionné est proposé dans la présente édition du *Bagnes Infos*.

Projet Club Alpin à l'Alpage de Sery-Laly

Le CC accepte que la bourgeoisie et la commune soutiennent à hauteur de CHF 10000.– (CHF 5000.– chacun) le projet du CAS, invitant des jeunes en montagne pour la remise en exploitation de zones de pâturages délaissées entre la Cabane Brunet et le départ du chemin pour Servay.

Espace Saint-Marc

Le CC accepte la nouvelle ligne graphique de communication de l'Espace Saint-Marc créée par la société Opointzero.

Votation sur le contrat de fusion

Bagnes-Vollèges

Le CC approuve le contrat de fusion liant les deux communes municipales de Bagnes et de Vollèges, ainsi que le message explicatif des exécutifs communaux qui ont été adressés à tous les électeurs pour le scrutin du 19 mai dernier. Ce contrat de fusion a été approuvé par 89% des électeurs de Bagnes et 84,8% de Vollèges.

> 26.03.2019

Conseil communal extraordinaire

Gestion locale des dangers naturels –

Convention Canton du Valais et Communes

Suite à une modification du cadre légal, le CC accepte la convention qui règle les relations entre le Canton et les communes relatives à la gestion locale des dangers naturels. Il est rappelé que toutes les communes ont l'obligation d'avoir un état-major communal ou régional intégrant une cellule de danger naturel, avec un cahier des charges précis pour les personnes concernées. Cette convention concerne également les communes de Vollèges et Sembrancher intégrées à la Région Val de Bagnes.

Centre sportif – bâtiment DE (Espace Détente)

Suite à l'incendie du 9 juin 2017, le projet initial de rénovation et d'agrandissement, dont le budget alloué par le Conseil général s'élevait à CHF 25,6 millions a dû être entièrement revu. En lieu et place d'une rénovation, une démolition puis une reconstruction de l'Espace DE ont dû être élaborées. Afin d'optimiser les espaces proposés, d'améliorer les circulations existantes et pour répondre aux normes actuelles (sécurité, label Minergie, etc.) le coût total projeté s'élève à ce jour à CHF 39,1 millions. Un crédit complémentaire de CHF 13,478 millions a été accepté par le CC et a été approuvé par le CG en date du 12 juin. Ce montant comprend les coûts effectifs de la reconstruction et ne prend pas en considération le montant de l'indemnité qui sera perçu de notre assurance incendie. Une présentation complète de ce nouveau projet du Centre sportif sera proposée dans une prochaine édition de *Bagnes Infos*.

Énergies

Le CC valide une demande de crédit complémentaire de CHF 50000.– pour mandater les spécialistes nécessaires à l'élaboration d'un concept de gouvernance des sociétés filles de la commune. Ce crédit complémentaire a été approuvé par le Conseil général lors de sa séance du 15 avril dernier.

Service des constructions – Compactus

Le CC accepte la demande de crédit complémentaire de CHF 30000.– nécessaire à l'acquisition de deux compactus pour ce service. Le Conseil général a également approuvé ce crédit en séance du 15 avril 2019.

RH-Aménagement du territoire

Pour repourvoir le poste vacant d'aménagiste urbaniste, le CC nomme Guillaume Page qui a commencé son activité le 1^{er} mai 2019.

Agriculture – Sarcosporidiose

Le CC décide qu'un courrier sera adressé à tous les propriétaires de chiens pour les sensibiliser au problème de la sarcosporidiose et demande que la Police municipale procède à des contrôles dans ce sens. Une présentation plus complète est proposée dans la présente édition du *Bagnes Infos*.

Rural de Christophe Fellay, à Lourtier

Le CC accepte le subventionnement à hauteur de 25% des coûts d'amélioration du rural de M. Fellay, conformément aux directives communales en vigueur.

> 02.04.2019

Patente

Le CC octroie l'autorisation d'exploiter à Frank Revil pour l'enseigne Experimental Chalet à Verbier (ancien Nevaï). Les heures d'ouverture des différents établissements sont arrêtées comme suit:

- a) Hôtel 24/24h;
- b) Restaurant jusqu'à 24h;
- c) Bar jusqu'à 24h;
- d) Discothèque jusqu'à 4h.

Police Municipale – achat d'un radar à usage répressif

Le CC valide la convention signée entre la commune de Bagnes et la Police cantonale relative aux modalités des contrôles de vitesse effectués par la Police municipale

RH-Contributions

Afin de repourvoir un poste laissé vacant et suite à une diminution du taux d'activité d'une collaboratrice, le CC nomme:

- Cindy Zürcher, au poste de taxatrice à 100%;
- Coralie Maret au poste de taxatrice à 50%, en précisant qu'elle garde toujours son taux d'activité de 50% pour la partie administrative des contributions.

Société de Développement de Verbier:

Le CC approuve le budget 2018-2019 de la SDV, qui présente une perte de CHF 106000.–.

> 16.04.2019

Énergies – BlueArk Challenge 2019

Le CC accepte de reconduire le Prix de la commune de Bagnes pour cette deuxième édition du BlueArk Challenge qui aura lieu à l'Espace Saint-Marc les 15 et 16 novembre prochains, pour un montant maximum de CHF 3000.–.

Centre sportif de Verbier

Le CC valide le nouveau contrat entre la commune et ALTIS Groupe SA pour l'exploitation et l'entretien des équipements techniques du Centre sportif de Verbier, pour une durée de 5 ans.

Travaux publics – place du Châble

Le CC approuve la variante proposée par le bureau Moret & Associés SA pour le nouvel aménagement de la Place du Châble. Ce dernier prévoit que la route soit rehaussée au niveau de la place existante, avec la pose d'un enrobé phono-absorbant et l'aménagement de trottoirs en pavés, en conservant le dallage existant de la place actuelle.

Parcelle agricole

Le CC accepte d'acquérir la parcelle n° 1766, de 920 m², propriété de Michel Genoud au prix de CHF 0.40/m².

Agrégation bourgeoiale

Le CC valide la demande d'agrégation de Luna Bertholet pour un montant de CHF 350.–. Cette demande d'agrégation bourgeoiale devra encore être soumise à la prochaine Assemblée bourgeoiale pour décision.

Parcelles bourgeoiales

Le CC accepte la demande de revitalisation de deux surfaces de parcelles bourgeoiales, n° 11782 (2622 m²) et 11783 (1152 m²), en aval de la route des Cornes, par Jacques Fellay, agriculteur.

Parcelle bourgeoiale n° 4815 à Verbier

Le CC autorise le bureau d'architecture Burgazzoli SA de déposer du matériel de chantier sur la parcelle bourgeoiale n° 4815 sise aux Esserts, à Verbier, le temps des travaux de rénovation des garages sis sur les parcelles n° 4286 et 3499, soit de mai à décembre 2019. Le prix de location de cette surface est arrêté à CHF 5.–/m² durant le premier mois, et à CHF 2.50/m², dès le deuxième mois, en exigeant une remise en état de la parcelle à la fin des travaux.

Cabanes bourgeoiales

Le CC accepte de reconduire le contrat de bail pour la Cabane Brunet à Jean-Marc Corthay pour une durée de 5 ans, soit du 1^{er} octobre 2019 au 30 septembre 2024. Il accepte également de reconduire le contrat de bail pour la Cabane Louvie à Claudia Filliez, pour une durée de dix ans, soit du 1^{er} novembre 2019 au 31 octobre 2029.

Comptes 2018 de la Municipalité

Le CC approuve les comptes 2018 de la Municipalité de Bagnes, qui présentent un total des charges sans amortissements (y compris les services généraux) de CHF 74580484.– et un total des revenus de CHF 120602502.–. La marge d'autofinancement s'élève ainsi à CHF 46022019.– pour un excédent de financement net de CHF 15070810.–, après investissements. Les amortissements s'élèvent à CHF 26696156.–, si bien que l'excédent de revenus s'élève à CHF 19325863.–.

Au chapitre des investissements, le total des dépenses se monte à CHF 32660963.–, pour des

recettes de CHF 1709754.–, d'où un investissement net de CHF 30951209.–.

> 30.04.2019

Trail du Vélain

Le CC accorde aux organisateurs un soutien de CHF 500.–, comme pour les éditions précédentes.

Troisième édition de Bocto

Le CC accorde un soutien de CHF 2000.– à l'association « L'Espace d'en Bas » pour l'organisation d'une résidence artistique à Versegères du 14 au 23 juillet 2019.

La Lanterne Magique

Le CC accorde un soutien de CHF 50.– par enfant établi à Bagnes et bénéficiant de cette association.

L'Association des parents d'élèves de Bagnes et de Vollèges

Le CC accorde un soutien de CHF 300.– à cette Association pour l'organisation de sa vente-échange d'Entremont.

Charity Night

Le CC accorde un soutien de CHF 3540.– pour l'édition 2019 de cette manifestation qui a eu lieu à l'Espace Saint-Marc.

> 8.05.2019

Conseil communal extraordinaire

Les deux conseils communaux de Bagnes et de Vollèges ont approuvé l'organigramme de fusion des deux administrations. Ils ont également nommé les différents chefs de projets partiels et défini les cahiers des charges du processus de fusion pour les deux conseils communaux, le Comité de pilotage, la direction de projet et les chefs de projets partiels. Des informations régulières seront données à la population, au Conseil général et au sein de l'administration sur l'évolution du processus.

> 14.05.2019

Arche de Noël à Champsec

Le CC accorde une subvention supplémentaire de CHF 140000.– en faveur de l'Arche de Noël, pour les coûts liés à l'adaptation et mise aux normes du bâtiment.

Patentes

Le CC octroie les autorisations d'exploiter suivantes :

- Patrick Honaker pour l'enseigne Aiseki restaurant, à Verbier;
- Michel Thomas pour l'enseigne restaurant les Moulins, à Verbier.

Gestion des chats errants par le Refuge félin, à Martigny

Le CC accepte de soutenir financièrement ce

refuge pour les deux prochaines années, comme suit :

- a. Castration, CHF 78.–
- b. Stérilisation, CHF 158.–
- c. Attribution d'un vermifuge, CHF 12.–
- d. Test FIV-FELV CHF 35.–
- e. Euthanasie, CHF 50.–.

Cet engagement correspond à un montant de l'ordre de CHF 3000.–/an.

À table ensemble – repas pour les aînés de Bagnes

Le CC accorde un soutien financier de CHF 3000.–, pour l'organisation de cinq repas communautaires en 2019 pour les aînés.

RH Crèche et nurserie de Verbier

Pour donner suite à l'augmentation de la capacité de cette structure par le Conseil général, le CC accepte d'augmenter les taux d'activité du personnel en place pour un total de 1,3 EPT (Aline Farquet de 0,9 EPT, Tiziana Daragon de 0,3 EPT et Géraldine Terrettaz de 0,1 EPT).

Mise à disposition des parcelles communales 810 et 811 à Verbier

Le CC octroie une utilisation provisoire de ces deux parcelles pour le chantier en cours sur la parcelle n° 812, gérée par le bureau d'architecture ARP, aux conditions suivantes :

CHF 5.–/m² pour le premier mois et CHF 2.50/m² pour les mois suivants, en exigeant une remise en état à la fin du chantier.

Motion Management ISO de l'Administration communale

Pour donner suite à la motion déposée par le CG pour un management ISO de l'Administration communale, le CC a déjà reçu des sociétés spécialisées. Un crédit complémentaire sera demandé en septembre prochain au CG pour que les services communaux puissent obtenir les ressources humaines pour l'obtention de la certification ISO.

Nouveau site internet de la Commune

Le CC accepte l'offre de la société i-com pour la mise en place du nouveau site internet de la future commune de Val de Bagnes. Cette société fournit déjà le site internet de la commune de Vollèges et permettra de développer une véritable cyber administration (guichet virtuel, comptes citoyens...).

Grève des femmes du 14 juin 2019

Le CC décide de ne pas s'opposer à ce que les collaboratrices de la commune de Bagnes, voire les collaborateurs, se mettent en grève le 14 juin, en précisant qu'ils devront le faire sur leurs jours de congé. Une présence minimum doit être assurée dans tous les services pour le bon fonctionnement de l'administration.

Fondation Ambassadeur Marcel Luy

Le CC réitère son soutien annuel à la Fondation Luy par un montant de CHF 2500.–, pour l'année 2019. Cette fondation vient en soutien des citoyens de Bagnes et de Sion dans le besoin.

Rénovation du Bâtiment de l'Avenir

Le CC accepte d'augmenter la caution communale de CHF 120 000.– pour le bâtiment de l'Avenir, pour porter la caution totale à CHF 1 320 000.–

> 28 mai 2019

RH – Finances

Afin de renforcer le service, notamment en vue de la fusion avec la commune de Vollèges, le CC nomme Camille Fellay au poste de comptable à 100%.

Sociétés de développement de Verbier et du val de Bagnes

Le CC approuve les comptes 2017-2018 de – la SD de Verbier avec des recettes de CHF 3 980 274.–, des charges de CHF 3 918 004.–, pour un résultat positif de CHF 62 270.–. – la SD Val de Bagnes avec des recettes de CHF 3 902 610.05, des charges de CHF 3 146 664.89, pour un résultat positif de CHF 75 596.16.

Synergie Santé

Le CC accepte un soutien de CHF 300.– pour la partie conférence de cette manifestation.

Trophée des Combins

Le CC accorde un soutien de CHF 2500.– pour le 53^e Trophée des Combins.

Projet de tyrolienne au Mont-Fort

Le CC autorise Téléverbier SA à construire la station d'arrivée de la tyrolienne Mont-Fort-Col des Gentianes sur la parcelle bourgeoise n° 6028 située au Col des Gentianes. L'autorisation de construire devra être délivrée par la commission cantonale des constructions.

Intervention de la Police municipale de Bagnes sur le territoire d'Orsières

La commune d'Orsières a demandé à la Police municipale de Bagnes d'intervenir sur son territoire et ceci un peu à l'image de ce qui se fait sur les communes de Vollèges et de Sembrancher. Ainsi, dès le 1^{er} juillet 2019, la Police municipale de Bagnes interviendra sur le territoire d'Orsières à la demande de ses autorités et ceci principalement pour les manifestations estivales dans un premier temps. Une convention identique à celle signée avec les communes de Vollèges et de Sembrancher (refacturation des heures) doit être finalisée.

De manière plus générale, le CC accepte qu'une étude soit menée ensuite avec l'ensemble des communes du district sur les tâches de la police.

Association de la Maison de la santé du Grand Entremont, à Sembrancher

Comme nouveau membre de l'Association de la Maison de la santé du Grand Entremont, le CC accepte les cautionnements solidaires de CHF

4 044 000.– et de CHF 2 652 000.– auprès d'établissements bancaires de la place. Cette décision devra être soumise au CG en septembre prochain.

Comptes 2018 de la Bourgeoisie de Bagnes

Le CC approuve les comptes 2018 de la Bourgeoisie au 31.12.2018, qui présentent un total des charges sans amortissements de CHF 2 834 841.33 et un total des revenus de CHF 3 473 874.80. Si bien que les excédents de revenus s'élèvent à CHF 639 033.47.

Au chapitre des investissements, le total des investissements nets se monte à CHF 80 023.95. La fortune nette de la Bourgeoisie s'élève à CHF 9 304 170.05

Mobilité: projet « QuickPick »

Le CC approuve le projet cantonal de covoiturage porté par l'entreprise Quick Pick pour lequel la commune de Bagnes est une commune pilote. Deux axes principaux sont étudiés, celui du Châble à Bruson et celui du Châble à Lourtier. Les phases de tests seront réalisées entre juillet et décembre 2019. Une présentation complète pourra être donnée dans une prochaine édition du *Bagnes Infos*.

Poste de chargé de communication

Suite au postulat déposé par le CG sur la communication et au montant porté au budget 2019, le CC approuve la mise au concours du poste et le cahier des charges de ce nouveau poste.

Avis du Conseil général

Réuni en séance le 20 mars 2019, en présence de 40 membres, le Conseil général a pris les décisions suivantes:

1. Il accepte par 32 voix pour et 6 abstentions la délégation de compétences du Service des eaux et énergies à Altis Groupe SA.
2. Il accepte à l'unanimité la modification des statuts du stand de Tir du Mont-Brun en intégrant les communes de Liddes et Bourg-Saint-Pierre.
3. Il accepte à l'unanimité la modification partielle du PAD du domaine skiable de Téléverbier (secteur Pissevache).

Réuni en séance le 15 avril 2019, en présence de 36 membres, le Conseil général a pris les décisions suivantes:

1. Il accepte à l'unanimité le crédit complémentaire de CHF 65 000.– pour l'aménagement d'une salle de crèche au Mayen des Crouès et l'ouverture du mercredi de l'UAPE aux Moussaillons.
2. Il accepte à l'unanimité le crédit complémentaire de CHF 50 000.– pour la gouvernance des sociétés filles de la commune.
3. Il accepte à l'unanimité le crédit complémentaire de CHF 30 000.– pour l'acquisition de deux modules Compactus® pour le service des constructions.

4. Il accepte par 29 voix pour et 6 contre le postulat « Pour la création d'un système de réservation informatisé » (salles communales).
5. Il accepte à l'unanimité le postulat « Récupération des lavures et du polystyrène ».
6. Il accepte par 32 voix pour, 2 contre et 1 abstention le postulat « Routes cantonales traversant nos villages ».

Réuni en séance le 12 juin 2019, en présence de 37 membres, le Conseil général a pris les décisions suivantes:

1. Comptes 2018
 - a. Il refuse par 30 voix contre et 7 voix pour la motion demandant un vote sur l'entrée en matière des comptes 2018.
 - b. Il accepte par 31 voix pour, 5 contre et 1 abstention les comptes 2018 de la municipalité de Bagnes.
2. Centre sportif de Verbier
 - a. Il accepte par 14 voix pour, 11 contre et 10 absentions l'entrée en matière sur la demande de crédit complémentaire pour le Centre sportif.
 - b. Il accepte par 24 voix pour, 11 abstentions et 1 refus le crédit complémentaire de CHF 1 347 800.– pour le bâtiment DE (Espace Détente) du Centre sportif.

Adjudications du 20 mars 2019 au 10 juin 2019

DATE	DOMAINE	LIEU / SECTEUR	TYPE DE TRAVAUX	ENTREPRISE	ÉTAT
20.03.19	Amén. du territoire	Charençon	Aménagement de trois pistes VTT	BikePlan et Drosera	en cours
20.03.19	Amén. du territoire	Verbier / La Chaux	Mandat d'étude pour l'aménagement de la retenue collinaire de Rechouène	ErlebnisPlan	en cours
20.03.19	Amén. du territoire	Sarreyer	Inventaire du patrimoine bâti du village	Bureaux Nomad et Besse-Felley	en cours
20.03.19	Travaux publics	Verbier	Travaux d'aménagement du ch. de la Pleyeuse	May & Bronja SA	printemps 2019
20.03.19	Travaux publics	Verbier	Travaux d'aménagement du ch. de Pré-Christian	Gaillard Stanislas SA	printemps 2019
20.03.19	Travaux publics	Verbier Village	Travaux de reconstruction d'un mur structuré	Gaillard SA	printemps 2019
20.03.19	Travaux publics	Sarreyer	Travaux d'aménagement du ch. du Fusay	Vaudan SA	printemps 2019
20.03.19	Énergies	Verbier	Construction et fourniture roue Pelton et injecteurs de réserve pour l'aménagement du turbinage des torrents	Jacquier-Luisier	en cours
20.03.19	Énergies	Montagnier	Travaux de génie civil à la rue des Fontaines	Vaudan SA	en cours
20.03.19	Énergies	Lourtier	Travaux de génie civil à la rue des Morgnes	Pierre Bruchez Sàrl	en cours
20.03.19	Énergies	Sarreyer	Travaux de génie civil des fouilles pour la réfection de l'irrigation	Vaudan SA	en cours
20.03.19	Énergies	Verbier Village	Travaux de génie civil au Bry	Gaillard Stanislas SA	en cours
20.03.19	Énergies	Verbier / La Chaux	Mandat de concept de mise en scène estivale du bassin de Rechouène	Erlebnisplan GmbH	en cours
02.04.19	Constructions	Verbier / Vallée	Mandat d'étude du marché en matière de résidences principales	Arcalpin	en cours
02.04.19	Sécurité		Acquisition d'un radar de vitesse	TechRadars Sàrl	terminé
02.04.19	Sécurité		Véhicule de police: – Achat d'un véhicule Toyota Hilux Extra Cab – Équipement du pont arrière en alu – Équipement et montage des feux bleus	Garage Collombin SA Visa SA Marty Systemtechnik AG	en cours
02.04.19	Centre Sportif	Verbier	Patinoire: réalisation et pose d'une bâche publicitaire	Publibagnes	en cours
16.04.19	Environnement		Achat d'une chargeuse Volvo L30 d'occasion	Robert Aebi	terminé
16.04.19	Travaux publics	Charençon	Mise aux normes du parcours Vita – Travaux de génie civil – Travaux de modification des engins	Pierre Bruchez Sàrl Deslarzes Charpente SA	en cours
16.04.19	Travaux publics	Le Châble	Développement du site de Curala - analyses de mobilité	Citec SA	en cours
16.04.19	Bâtiments	Le Châble	Achat d'une brosse-balayeuse pour le cimetière	Voutaz-Fellay Machines Agricoles SA	terminé
16.04.19	Bâtiments	Verbier et Le Châble	Changement des cylindres "Keso e-cliq" pour les écoles de la Comba et de Verbier-village et pour l'ancien café des Amis	Veuthey & Cie Martigny SA	été 2019
16.04.19	Bâtiments	Bruson	Remplacement des rideaux électriques d'obscurcissement de la salle de gym	Silent Gliss AG	été 2019
16.04.19	Amén. du territoire	Charençon	Aménagement de trois pistes VTT - notice d'impact	Drosera SA	en cours
16.04.19	Bourgeoisie	Mayens-de-Sarreyer	Ligne de câble « Plan Varzay »/Sarreyer 1013 - débardage dans la forêt du « Véron »	Sylvapro SA	terminé
16.04.19	Énergies		Eaux claires / Eaux usées: – Inspection des canalisations d'évacuation – Curage des canalisations d'évacuation	Curasa SA	en cours
16.04.19	Énergies	Verbier	Route du Golf – Roméo – travaux de génie civil	Gaillard SA	terminé
16.04.19	Énergies	Le Châble / Curala	Mandat d'architecte – rénovation des étages 1 et 2 du bâtiment Altis	Bureau Comina SA	automne 2019
08.05.19	Tourisme, Culture Sport et Jeunesse	Verbier	Place de jeux Orny – Travaux de génie civil – Travaux de paysagisme	May & Bronja SA	en cours
14.05.19	Sécurité	Charençon	Digue de Charençon - création d'un redan	Dorsaz Jérémie SA	en cours
14.05.19	Bâtiments	Verbier-village	Église et cure de Verbier-village – mise en conformité des eaux	Gaillard SA	en cours
14.05.19	Bâtiments	Verbier	Locaux de la police – peinture des locaux – travaux de menuiserie de la porte d'entrée	Santini Natalino Sàrl Corthay Bois SA	automne 2019
14.05.19	Bâtiments	Verbier	École de la Comba – travaux de peinture – travaux de menuiserie	Muscianesi Dominique Corthay Bois	automne 2019
14.05.19	Bâtiments	Verbier	Crèche – travaux de mise en conformité: portes anti-feu	Carron Benoît	en cours
14.05.19	Amén. du territoire		Piste VTT downhill Verbier-Le Châble – réalisation de la notice d'impact et dossier d'homologation	Drosera SA & BikePlan	en cours
14.05.19	Rénovation de la Maison de Commune	Le Châble	Mandat d'architecture pour la réalisation de la rénovation de la Maison de Commune	Bruchez Philippe SA	en cours
14.05.19	Rénovation de la Maison de Commune	Le Châble	Mandat de suivi des forages géotechniques pour la rénovation de la Maison de Commune	Tïssières SA	en cours
28.05.19	Centre Sportif	Verbier	Restaurant provisoire Time-Out: couverture du restaurant et de la zone déchets	Deslarzes Charpente SA	en cours
28.05.19	Bourgeoisie	Lourtier	Forêt « La Tintaz »: débardage des bois	Rotex AG	en cours
28.05.19	Énergies	Ruinettes	Réservoir de la Tête des Ruinettes: – travaux de génie civil – travaux de réfection des cuves – fourniture et pose des conduites INOX	Vaudan SA Etertub AG Techplast Sàrl	en cours
28.05.19	Énergies	Ruinettes	Réservoir de la Tête des Ruinettes: fourniture et pose des conduites INOX	Techplast Sàrl	en cours
28.05.19	Énergies		Galerie d'adduction Louvie - La Chaux: mandat d'étude de faisabilité économique et touristique	Institut du Tourisme de la HES-SO	en cours

AVIS DE LA BOURGEOISIE

Réunie en séance le 7 juin 2019, en présence de 50 membres, l'Assemblée bourgeoise a pris la décision suivante:

1. Elle accepte à l'unanimité les comptes 2018 de la Bourgeoisie.

Les documents concernant ces décisions sont à disposition au secrétariat communal, pour consultation.

En vertu de l'art. 70 de la Loi sur les communes du 5 février 2004, le délai référendaire échoit 60 jours après la présente publication, soit le 13 août 2019.

BOCTO, RÉSIDENCE ARTISTIQUE ET EXPOSITION « ART ET MOUVEMENT »

Bocto est une résidence artistique suivie d'une exposition collective qui a lieu pour la troisième fois cette année à Versegères, au lieu-dit « Les Places d'En-Bas ». À l'issue d'une semaine de création, les artistes invitent le public à venir découvrir leur travail, le 20 juillet 2019.



« L'hydrotron » de Basile Richon et Rémy Bender, une installation interprétant par son le courant de la rivière, Bocto 2018.



« Personarium » et « fluvial », une collaboration entre Donia Jornod et le collectif bittelangsam, Bocto 2018.

Ils sont une vingtaine d'artistes, âgés de 20 à 35 ans, travaillant dans diverses disciplines. Ils se retrouvent cet été à Versegères pour vivre et créer ensemble, le temps d'une semaine. L'idée de réunir des artistes pour réaliser un projet créatif n'est pas nouvelle. Il est plus insolite en revanche de les inviter à vivre et construire leur campement ensemble en pleine nature. L'idée semble accrocher, car de plus en plus de participants se joignent au groupe au fil des années. Ils sont 24 cette année à prendre part à l'aventure. « L'idée du Bocto (ou boqueteau: bouquet d'arbres) est de réunir des artistes indépendants

pour créer selon l'inspiration du lieu », résume Frédéric Voefray. Avec sa sœur Christel, plasticienne, le jeune artiste et danseur a décidé en 2017 d'investir le terrain familial et d'inviter quelques amis artistes. Le projet consistait à mettre en place un temps de recherche artistique collective, dans des conditions assez simples, au fond du val de Bagnes. La volonté de simplicité concernant aussi les infrastructures, celles-ci devant toutes être créées sur place, avec les moyens du bord. Cette première expérience les a séduits, aussi ont-ils décidé de la reconduire chaque année, avec le soutien de la commune de Bagnes.

monde met la main à la pâte. Les jours suivants sont entièrement dévolus à la création et au montage de l'exposition. Le terrain est ouvert aux visites durant la semaine, mais la présentation des projets a lieu à la fin, le samedi 20 juillet. Il est essentiel pour nous d'organiser ce temps de rencontre avec le public local », précise Frédéric Voefray.

Les domaines artistiques concernés vont de l'architecture à la danse contemporaine, en passant par la vidéo, le dessin, la sculpture, les installations visuelles et sonores. Le groupe a la volonté de développer une démarche simple et authentique. « Nous ne demandons pas de projet trop précis aux résidents: nous voulons qu'ils viennent sur place, s'imprègnent du lieu et créent en toute liberté, chacun selon son inspiration. »



« Fabrique de jardin » de Cynthia Udriot et Romain Legros, Bocto 2018.

« Notre but est de questionner la place de l'art dans l'environnement et dans son rapport au patrimoine », indique Frédéric Voefray. Le fait d'être en pleine nature, à proximité d'un village de montagne, fait totalement partie du défi. Le groupe s'est donné pour but cette année d'aller davantage vers les villageois et de travailler sur le thème du patrimoine. Les vingt-quatre artistes, qui viennent du Valais, de Suisse et d'Europe (BE, FR et IT), sont pour la plupart des amis rencontrés au fil des parcours respectifs des membres du collectif initiateur du projet.

« En début de résidence, Nous commençons par bâtir ensemble nos structures de vie – atelier, logement, espaces couverts, bar, etc. – et tout le

VERNISSAGE LE 20 JUILLET, DE 12H À 20H

Des tours sont proposés entre les différents lieux d'exposition, entre Versegères et Champsec. À la fin de la résidence, un catalogue des œuvres et une archive des différents projets réalisés pendant la semaine sera disponible sur place et sur le site du Bocto (www.bocto.ch)

« MONT-VOISIN », UN POÈME EN IMAGES

Sur le couronnement du barrage

Le Musée de Bagnes présente cet été l'œuvre de Batia Suter, artiste suisse établie à Amsterdam, à découvrir au Châble et sur le site de Mauvoisin jusqu'au 29 septembre.

« À la base de mon travail, il y a toujours une fascination pour le paysage, l'un de mes thèmes de prédilection », déclare Batia Suter. « Les contes, les grandes épopées, toutes ces histoires qui nourrissent notre imaginaire depuis des siècles ont un rapport fort avec le paysage. » Ce dernier, qu'il soit paradisiaque ou menaçant, constitue un personnage à lui tout seul et cela reste vrai dans les récits d'aventures modernes. Le paysage peut aussi bien faire rêver qu'effrayer, et cette ambiguïté ne laisse pas d'intriguer Batia Suter. Elle en collectionne les représentations, des images le plus souvent anonymes, qu'elle glane au fil de ses recherches dans les livres et les marchés aux puces. Puis elle les retouche, les recadre et y superpose parfois des croquis de sa main pour faire naître de nouvelles histoires.

Travailler à Mauvoisin représentait donc un défi particulier pour cette artiste, car ce site foisonne d'histoires. Elle a naturellement été interpellée par les images d'archives qui accompagnent le visiteur tout au long de son ascension au barrage : « elles nous relatent la construction, étage par étage, la façon dont les ouvriers ont vécu, les difficultés techniques rencontrées, de sorte que, quand on arrive au couronnement, on a presque le sentiment d'avoir noué une relation personnelle avec cet ouvrage », commente Batia Suter. Sur le barrage, on est frappé par le contraste « entre le côté statique de cette masse de béton et le dynamisme des chutes d'eau environnantes, entre l'aspect désertique de cette zone, située à la limite de la végétation, et les courbes parfaites de ce gigantesque dispositif ». L'impact de l'intervention humaine est très fort dans cet envi-



ronnement sauvage, selon l'artiste. Mais on le voit autrement quand on apprend ce qu'il a apporté à la vallée en termes de prospérité et de sécurité.

Depuis bientôt dix ans, le Musée de Bagnes consacre traditionnellement sa grande exposition d'été à un photographe contemporain, en collaboration avec le curateur Jean-Paul Felley, directeur de l'édhéa. « C'est un travail qui se fait en proximité », souligne ce dernier. « Chaque fois,

l'artiste prend le temps de venir sur place et de rencontrer les gens. L'exposition est toujours accompagnée d'une publication, ce qui lui permet de voyager et d'être reconnue bien au-delà de nos frontières. » Aux yeux du curateur, l'intérêt de la démarche réside dans le mélange de deux publics : les amateurs d'art contemporain et les randonneurs. Il suit et apprécie le travail de Batia Suter depuis de nombreuses années. Il est interpellé par sa manière de nous inviter dans ses histoires en utilisant la photographie comme médium. « Avec ce matériau, elle compose des poèmes, comme d'autres le font avec les mots », relève Jean-Paul Felley. Aux antipodes du « white cube » (l'espace aseptisé du musée), le site de Mauvoisin a un impact puissant sur les gens comme sur les images, dont il modifie la perception. « Je n'avais encore jamais vécu cette situation, c'est un vrai luxe de travailler dans ces conditions », s'enthousiasme l'artiste. Comme l'environnement bouscule le spectateur, ses œuvres l'emmènent dans un mystérieux passé. Elles le font voyager dans une époque où l'image était précieuse, difficile à diffuser et investie d'un rôle important, comme documenter ou instruire.

En redescendant du barrage, le visiteur peut découvrir le diaporama de Batia Suter présenté au Musée de Bagnes au Châble.

Anne-Sylvie Mariéthoz



ACCUEILLONS LES OISEAUX DANS NOS JARDINS

Captivé par les oiseaux, Jolan Besson (12 ans) partage sa passion

Il sensibilise la population à la protection de l'avifaune et a lancé cette année un projet qui a eu un large écho. Rencontre.



Bagnes Infos: Comment t'est venue l'idée de ce projet?

Jolan Besson: J'aime la nature et j'observe les oiseaux depuis des années. Je participe au Groupe des jeunes de l'organisation Nos oiseaux, où j'apprends à les reconnaître et à étudier leur comportement. Je constate avec tristesse que la biodiversité recule et que les populations diminuent. À Bagnes, on voyait autrefois fréquemment des huppes fasciées, des torcols fourmiliers, des gobe-mouches noirs, mais ils sont devenus rares. Quarante pourcent des oiseaux en Suisse sont sur la liste rouge. Alors j'ai décidé de monter un projet pour les aider à ma manière dans ma région.

B.I.: Comment as-tu procédé?

J.B.: Avec l'aide de mes parents et de l'antenne valaisanne de la Station ornithologique suisse, j'ai lancé une action de sensibilisation. J'en ai parlé dans

les classes à mes camarades et je leur ai proposé de participer à un atelier de construction de nichoirs ou de commander un nichoir.

B.I.: Pourquoi des nichoirs?

J.B.: C'est un geste simple, que tout le monde peut faire. C'est une action ciblée pour les oiseaux cavernicoles, qui nichent dans les cavités, soit une quinzaine d'espèces. Ces oiseaux trouvent de moins en moins d'endroits pour faire leur nid et pour couvrir leurs œufs. Les constructions se sont multipliées, on cultive moins de vergers à hautes tiges, la biodiversité dans les jardins est assez pauvre et les vieux arbres sont souvent abattus. Installer des nichoirs est une façon concrète de les aider et c'est une porte d'entrée pour s'intéresser aux oiseaux.

B.I.: A quoi faut-il être attentif quand on pose un nichoir?

J.B.: Il vaut mieux choisir des nichoirs en matériaux naturels et durables: en bois non traité et non peint. L'endroit est important: pas trop exposé au soleil et au vent, dans un lieu calme et hors de portée des prédateurs, comme les chats. Tout l'aménagement du jardin fait aussi la différence. On a plus de chance d'attirer les oiseaux si on plante des essences variées et locales. Au lieu d'avoir un jardin propre en ordre, il faudrait plus laisser la nature s'exprimer en lui offrant des petits coins de prairies fleuries dans notre gazon, en laissant traîner des tas de branches ou de feuilles...

B.I.: Comment vois-tu la suite?

J.B.: Je suis content d'avoir pu intéresser beaucoup de mes camarades. Aujourd'hui, ils viennent vers moi pour me poser des questions ou me raconter ce qu'ils ont observé par rapport aux oiseaux. Plus de gens dans ma région ont pris conscience du sort des oiseaux et ça m'encourage à continuer. Nous allons lancer un projet de protection ciblé sur les hirondelles et les martinets, car on voit beaucoup moins ces espèces qu'autrefois à Bagnes. J'ai commencé, avec l'aide de la station ornithologique, à les recenser dans le val de Bagnes et je vais continuer jusqu'à la fin de l'été. Puis nous verrons ensemble quelles mesures nous pouvons prendre pour les sauvegarder. Ce projet porte sur le milieu bâti, tandis que le premier était plus orienté vers les jardins. J'invite la population à me contacter si quelqu'un désire agir pour protéger des nids, souhaite poser des nichoirs à hirondelles ou a un intérêt pour les hirondelles ou les martinets; via ce mail: jolanbesson@gmail.com.

Vous pouvez suivre mes projets sur la page Facebook: « Accueillons les oiseaux dans nos jardins du val de Bagnes ou d'ailleurs ».

Propos recueillis par Anne-Sylvie Mariéthoz

ATELIER CONSTRUCTION DE NICHOKS DU 11 MAI



La journée du 11 mai a connu un franc succès: l'atelier a été rapidement complet. L'ambiance était bonne et chacun a mis du cœur à l'ouvrage. Les participants ont construit plus de septante nichoirs et pu honorer toutes les commandes adressées à Jolan. Ils ont bénéficié de l'aide de la Bourgeoisie de Bagnes (Centre de triage forestier), qui a fourni le bois, ainsi qu'une partie du matériel et un bûcheron pour la journée. Les enfants étaient enchantés et ont appris beaucoup de choses, grâce à l'intervention de l'ornithologue Bertrand Posse, collaborateur de l'antenne valaisanne de la Station ornithologique suisse.

Anne-Sylvie Mariéthoz

ALINE MOOR, NOUVELLE ANIMATRICE SOCIOCULTURELLE

Une animatrice socioculturelle a été engagée pour enquêter sur les besoins de la jeunesse

Entrée en fonction le 1^{er} mars 2019, elle proposera des activités et des temps d'accueil libre dès cet été dans le district d'Entremont.



«Beaucoup de choses existent pour la jeunesse, mais qui ne sont pas forcément connues et qui ne touchent pas tout le monde. L'idée est de mieux promouvoir ce qui existe et d'établir des liens, dans une optique de prévention», indique Anne-Michèle Lack conseillère communale en charge des affaires sociales, de l'éducation et des paroisses. À Bagnes, c'est Aline Moor qui a été engagée pour effectuer cette analyse du besoin. Sa première tâche consiste à dresser un état des lieux «pour voir où travailler et comment. L'objectif est de proposer des projets mais surtout et avant tout de soutenir les jeunes dans l'élaboration de leurs projets».

L'idée est aussi d'aller rencontrer cette jeunesse «invisible» que l'on ne voit pas au skatepark, aux scouts ou au foot et «de proposer des projets plus spécifiques pour eux», explique la jeune animatrice, qui a déjà mené un projet analogue à Châtel-Saint-Denis durant quatre ans. Elle partage des bureaux à Sembrancher avec sa collègue Roxane Di Blasi, qui effectue un travail similaire pour les communes de

Sembrancher, Orsières et Liddes. Cette cohabitation permet aux deux animatrices de collaborer sur des projets et d'échanger sur leur travail. «Le partage est essentiel dans l'animation, car cela nous permet d'aller plus loin», souligne Aline Moor. Elle coopère également avec Nathalie Humbert de Pro Senectute, avec qui elle effectue des «balades-diagnostic» dans les villages. Le principe consiste à effectuer le tour de la localité avec les habitants pour prendre note des améliorations à envisager. Un premier bilan des observations sera tiré à la rentrée 2019.

Les animatrices socioculturelles seront présentes auprès des jeunes durant le mois de juillet. Elles sillonneront le district au volant de leur bus jaune; elles seront les trois premiers mercredis après-midi au skatepark du Châble, le vendredi 19 à Orsières et le 24 à Sembrancher. Elles co-organisent également avec sept jeunes des CO de Bagnes et Orsières une aventure inspirée de *Koh Lanta* les 29 et 30 juillet à Liddes.

Anne-Sylvie Mariéthoz

MIDNIGHT BAGNES : UN PROJET QUI CARTONNE !

Chaque samedi soir durant la période scolaire, plusieurs dizaines de jeunes se retrouvent dans la salle de gymnastique du CO de Bagnes-Vollèges pour faire du sport ensemble.

Lancé en 2014, le projet Midnight Bagnes vient de boucler sa sixième saison, toujours avec le même succès. «En termes de participation, cette dernière année a été la meilleure», indique Laetitia Fasel, coordinatrice du projet pour le canton du Valais. «La fréquentation fluctue, mais nous avons touché environ deux cent-cinquante jeunes, dont une quarantaine reviennent avec une grande régularité.» Ils sont quarante-cinq en moyenne à s'entraîner le samedi soir entre 19h et 22h. Le nombre de visites total enregistré sur l'ensemble de l'année 2018 est de mille cent trente-huit. «Nous sommes maintenant bien implantés dans le paysage et nous constatons que les jeunes se donnent volontiers rendez-vous au Midnight». Comme ces soirées sont ouvertes à tout le monde, il arrive aussi que de jeunes visiteurs de passage poussent la porte de la salle. Vollèges, qui contribue au projet, est assez bien représenté, à raison de près de 20% des participants. «La répartition entre filles et garçons est assez équilibrée», remarque la coordinatrice, qui évalue la part de présence féminine à 40%.

Deux adultes sont toujours présents à ces soirées : un chef de projet et un senior coach adulte. Ils sont secondés par les juniors coaches : des jeunes âgés de 13 à 17 ans qui ont reçu une formation de base sur des aspects comme la sécurité, la prévention, l'animation et l'esprit d'équipe. «Les chefs de projet ont la mission de les former et de les accompagner», précise Laetitia Fasel. Cette expérience permet à ces jeunes de gagner en responsabilité et d'obtenir une attestation de formation après une année. «Pour l'année prochaine, notre objectif est d'impliquer davantage les parents, pour qu'ils connaissent mieux notre projet.» Les soirées Midnight reprendront le 14 septembre 2019, pour une nouvelle saison.

Anne-Sylvie Mariéthoz



LE PALP FESTIVAL S'ENRACINE À BAGNES

Palp, le festival itinérant qui marie rock et terroir (11 mai-13 septembre 2019), revient cet été

Avec une nouvelle moisson de propositions détonantes, il étoffe son offre dans le val de Bagnes et prend ses quartiers à Bruson.



encore au début, mais un certain nombre de réflexions ont déjà été initiées avec les habitants. Parmi les pistes avancées, il y a notamment l'idée de rechercher des recettes et des traditions culinaires d'antan, en collaboration avec le Centre régional d'études des populations alpines (CREPA). Le groupe examine aussi, avec la coopération des Brusonains, la possibilité de relancer certaines activités anciennes propres au lieu, comme la fabrication de cidre. « Nous voulons réfléchir à diverses manières de dynamiser ce lieu, parce que nous croyons à la force des villages de montagne », déclare le directeur du Palp. « L'objectif est de mettre sur pied une forme de laboratoire, pour réaliser des recherches et des expériences susceptibles d'inspirer aussi d'autres régions de montagne ». Un autre volet du projet consiste à établir un pôle créatif et à inviter des artistes à venir travailler sur place. Plusieurs photographes ont investi les lieux cette année – dont on pourra voir les œuvres dans l'exposition (ci-après) – tandis qu'un artisans-créateur est actuellement en train de construire un char qui représentera le Valais lors de la fête des vigneron. « Nous souhaitons à terme multiplier ce type d'invitations », déclare Sébastien Olesen.

BRUSON, TERRE D'ÉLECTION!

En 1964, Bruson était choisi, en tant que localité de montagne typique, comme village témoin pour l'Exposition nationale suisse. Cinquante-cinq ans plus tard, ce même village devient la patrie de l'un des festivals les plus dynamiques de Suisse romande. Le Palp Festival a en effet décidé de poser ses valises à Bruson et de s'y implanter complètement. Ce qui a motivé l'équipe à faire ce choix? « C'est d'abord l'accueil magnifique que nous avons reçu et qui a eu un

effet très motivant pour nous tous », indique Sébastien Olesen, directeur du Palp. Mais ce sont aussi les perspectives offertes par cet endroit, resté passablement intact et proche de ses racines: un lieu tout indiqué pour développer des expériences en lien avec la culture et le terroir, en pleine cohérence avec les buts mêmes du festival.

LABORATOIRE DE RÉFLEXION ET DE CRÉATION

Il s'agit d'un projet de longue haleine qui en est

CINQUIÈME EXPOSITION UNIVERSELLE DU FROMAGE À RACLETTE

Le 4 août sera inaugurée à Bruson « l'Exposition universelle du fromage à raclette », cinquième édition, en même temps que sera célébré le lancement du Village Palp. Treize photographes contemporains ont été invités à produire des



clichés. Ils revisitent l'image du plat national valaisan, ainsi que les savoir-faire qui y sont liés. L'un d'eux a séjourné à l'alpage de Mille, où il a réalisé un travail photographique. Un lot d'images d'archives sont de plus exposées dans le village, grâce à la participation de la Médiathèque Valais – Martigny. « L'originalité de cette exposition est qu'elle mélange les regards contemporains et les images d'archives et qu'elle s'affiche partout dans le village de Bruson: chez les particuliers, dans les granges et les caves à fromage, ainsi que sur les façades », indique Mélanie Roh, responsable promotion du Palp Festival. « C'est une balade photographique sympathique à faire en famille », résume-t-elle. « Nous avons contacté beaucoup de gens de Bruson pour leur demander de mettre des espaces à disposition pour l'exposition, ou pour participer à la fête d'inauguration – fête au cours de laquelle les résidents du village se mettent à disposition pour râcler – et nous n'avons eu que des retours positifs. On sent qu'il y a une véritable envie du côté du village ! », ajoute-t-elle.

L'exposition est ouverte du 4 août au 29 septembre, du jeudi au dimanche, de 10 h à 18 h. Le jour du vernissage, les visiteurs pourront déguster la raclette dès 11h dans les rues de Bruson. Dès 14h, concert de la chanteuse folk néo-zélandaise Tiny Ruins.

ROCK, RACLETTE ET ELECTROCLETTE...

Cette année, la traditionnelle Rocklette est étendue à six jours de concerts, du 10 au 15 août. Elle débute par un premier week-end aux tonalités très rock psyché, les 10 et 11 août au couvert du Goly sur les hauts de Bruson. Après une incursion à la cabane de Brunet, elle se termine en apothéose à Mauvoisin le jeudi 15 août, avec les mythiques groupes Gossip et The Young Gods. Enfin, la grande nouveauté de cette année, c'est que l'Electroclette se déroule sur les hauts de Verbier, à la Chaux, avec un panel de têtes d'affiches étendu et plus connu. « C'est un challenge de passer de la plaine à la montagne. L'Electroclette est notre manifestation la plus ancienne et celle que nous exportons le plus à l'étranger, grâce à notre collaboration avec Présence Suisse. Elle attire traditionnellement beaucoup de public hors canton, que nous espérons bien faire monter à Verbier cette année », déclare le directeur du Palp.

Information importante: des navettes sont organisées pour tous les concerts de la Rocklette. La prélocation est vivement conseillée. Il ne sera pas possible de rejoindre les lieux en véhicule privé, mais les marcheurs et autres courageux cyclistes seront naturellement les bienvenus.

Anne-Sylvie Mariéthoz



> LE PALP FESTIVAL À BAGNES

Dimanche 4 août dès 11 h à Bruson

Vernissage de l'exposition universelle du fromage à raclette

Samedi 10 août, 10h30-20h

Mayens-de-Bruson, couvert du Goly

Tim and the Thieves (CH)

Mars Red Sky (FR)

YAK (UK)

Colour Haze (DE)

Dimanche 11 août, 10h30-19h

Mayens-de-Bruson, couvert du Goly

IAH (AR)

Kikagaku Moyo (JPN)

Black Mountain (CAN)

Lundi 12 août, 11h-18h

Cabane Brunet

Tim Presley's White Fence (US)

OM (US)

Mardi 13 août, 11h-19h

Le lieu sera annoncé sur www.palpfestival.ch

Wand (US)

The Growlers (US)

Mercredi 14 août, 11h-19h

Mauvoisin

Monkey3 (CH)

Naxatras (GR)

Kadavar (DE)

Jeudi 15 août

Mauvoisin

Gossip (US)

The Young Gods (CH)

Samedi 31 août, 11h-22h

Electroclette à La Chaux, Verbier

La Main Mise (CH)

Garance (CH)

Monoloc (DE)

La Fleur (SWE)

Recondite (DE)

Monika Kruse (DE)

Samedi 31 août

After Electroclette au Farinet, 21h-03h

Enrico Stella (CH)

Johannes Brecht (DE)

Dimanche 1^{er} septembre, 11h-20h

Electroclette à Verbier

Adri & Frenzi b2b Luke Redford (CH)

Christian Löffler (DE)

Programme complet sur www.palpfestival.ch

DES CHIENS SOUS SURVEILLANCE POUR PROTÉGER LE BÉTAIL

Les cas de sarcosporidiose augmentent dans la vallée de Bagnes. Cette maladie touche les bovins lorsqu'ils mangent de l'herbe souillée par les déjections canines. L'infection rend la viande impropre à la consommation et on ne se rend compte que la bête a été infectée que lorsqu'on découpe l'animal pour le préparer.

Si ce n'est, bien sûr, pas une épidémie, pour les éleveurs c'est évidemment un manque à gagner important et ça a quelque chose de déprimant au vu du soin qu'ils apportent à leurs bêtes.

La commune enjoint donc les propriétaires de chien à ne pas laisser leur animal faire ses besoins dans les prairies.



© Images Valais



ZONE 30 KM/H : ATTENTION RADAR!

Pour répondre à la demande de la population et pour assurer sa sécurité, la commune de Bagnes a acquis un radar répressif afin de pouvoir amender les personnes qui dépassent les limitations dans les villages où elle est à 50 km/h, dans les zones 30 km/h et à proximité des écoles, par exemple.

Depuis que la quasi-totalité des villages de Bagnes est passée en zone 30 km/h, la Police communale posait régulièrement des radars préventifs pour avertir les conducteurs lorsqu'ils dépassaient la limitation. Mais ces radars ne suffisent pas.

Une convention a donc été passée avec la Police cantonale, et la Police communale peut désormais distribuer des amendes d'ordre aux contrevenants, qui pourront également être poursuivis par le canton dans les domaines pénaux et administratifs, sur dénonciation de la Police communale.

LE PHÉNOMÈNE SPARTAN RACE

Avec huit cents inscriptions en 48 heures, on peut parler d'un phénomène ! Spartan c'est à la fois une marque, leader mondiale dans le domaine de la course d'obstacles, et une communauté réunissant environ un million de coureurs, qui aiment se retrouver pour se mesurer lors des compétitions. Il y en a près de cent quarante proposées à ce jour, en maints endroits de la planète.

Déjà présente dans pas mal de pays d'Europe, cette course d'obstacles débarque pour la première fois dans le val de Bagnes. « Nous sommes ravis d'organiser cet événement à Verbier », déclare Cyril Cornu (membre de l'organisation de l'Open de Tennis et de la Spartan à Verbier). Cette course cadre parfaitement avec le positionnement « Verbier pure Energy » et l'optique d'at-

tirer un public autre que celui des skieurs. « Nous ciblons 2500 coureurs venus de toute l'Europe voire de plus loin », indique le manager, confiant dans la force du réseau Spartan : « Cette course bénéficie d'une médiatisation importante et de nombreux partenaires ; elle attire de plus des athlètes de renom, qui collectionnent les courses ». Le challenge comprend la découverte du tracé et des obstacles, aussi le parcours doit-il rester secret jusqu'au dernier moment, seuls sont révélés les distances et les dénivelés.

Spartan race Verbier, course d'endurance et d'obstacles, le 14 septembre 2019, de 9 h à 17 h
Informations sur www.verbier.ch

MAISON DE COMMUNE route de Clouchèvre 30	HORAIRES		TÉLÉPHONE
	Matin	Après-midi	
> Secrétariat communal	lu-ve 8 h-12 h	sur rdv	027 777 11 00
> Affaires sociales Bureau de Bagnes route de Clouchèvre 28	lu-ve 8 h-11 h 30	sur rdv	027 777 11 05
> Aménagement du territoire	lu-ve 8 h-12 h	sur rdv	027 777 11 10
> Écoles publiques	lu-ma-je-ve 7 h 30-12 h me 7 h 30-11 h 30	13 h 30-17 h 30 13 h 30-17 h 30	027 777 13 20
> Service des bâtiments	lu-ve 8 h-12 h	sur rdv	027 777 11 23
> Service du cadastre, agriculture	lu-ve 8 h-12 h	sur rdv	027 777 11 24
> Service des constructions	lu-ve 8 h-12 h	sur rdv	027 777 11 06
> Service des contributions	lu 8 h-11 h 30 ma-jeu-ve 8 h-11 h 30 me 8 h-11 h 30	14 h-19 h 14 h-16 h	027 777 11 14
> Service du contrôle interne	sur rdv	sur rdv	027 777 11 79
> Service de la culture	sur rdv	sur rdv	027 777 11 49
> Service des finances	lu-ve 8 h-12 h	sur rdv	027 777 11 59
> Service police	lu-ve 8 h-12 h	sur rdv	027 777 11 20
> Service forestier, (appelez avant de passer)	été: lu-ve 7 h-12 h hiver: lu-ve 8 h-12 h	13 h-17 h 13 h-17 h	027 776 23 53
> Service des infras. publiques, Verbier	sur rdv	sur rdv	027 777 11 10
> Service de la prot. civile, Martigny	sur rdv	sur rdv	027 721 27 22
> Service des ressources humaines	sur rdv	sur rdv	027 777 11 33
> Service des travaux publics et environnement, Clouchèvre 44	lu-ve 8 h-12 h	14 h-17 h	027 777 11 39
> Service de sécurité et santé publique	lu-ve 8 h-12 h	sur rdv	027 777 11 34
> Office de la population et de l'intégration, route de Clouchèvre 28, 1934 Le Châble	lu 8 h-11 h 30 ma-jeu-ve 8 h-11 h 30 me 8 h-11 h 30	14 h-19 h 14 h-16 h	027 777 11 57
> Office du tourisme du Châble, chemin de la Gare 2			027 775 38 70
> Office du tourisme de Verbier, place centrale 2, 1936 Verbier	8 h 30-12 h	13 h-17 h 30	027 775 38 88
> ALTIS place de Curala 5	lu-je 8 h-12 h ve 8 h-12 h	13 h 30-17 h 30 13 h 30-17 h	027 777 10 01
> net+ Entremont, place de Curala 5	lu-sa 8 h-12 h	lu-ve 13 h 15-18 h	027 777 12 12

NUMÉROS D'URGENCE

URGENCE FEU: 118

POLICE SECOURS: 117

SECOURS SANITAIRE (AMBULANCE): 144

**UN SERVICE DE PIQUET EST 24 h/24
À DISPOSITION DES CITOYENS
LORSQU'ILS CONSTATENT UN PROBLÈME
OU UN DÉGÂT CONCERNANT :**

**Routes, cours d'eau, déneigement
(Travaux publics)**

> appelez le 027 777 10 01

Irrigation, eau potable, égouts (ALTIS)

> appelez le 027 777 10 01

Électricité (ALTIS)

> appelez le 027 777 10 01

Chauffage à distance (ALTIS)

> appelez le 027 777 10 01

**Internet, téléphonie, télévision
(net+ Entremont)**

> appelez le 027 777 12 12

UN JOUR EN TRAIN POUR CHF 40.–

La Commune de Bagnes met en vente six billets CFF par jour. Vous pouvez voyager dans toute la Suisse en deuxième classe en empruntant :

> les trains CFF;

> les cars postaux;

> certaines lignes de navigation.

Le prix est de CHF 40.– par billet valable un jour. Pour tous renseignements, veuillez nous contacter au 027 777 11 00.

Vous pouvez consulter la disponibilité des billets sur le site de la commune www.bagnes.ch sous la rubrique « Billets CFF ».

CHANGEMENT D'ADRESSE

Veillez s'il vous plaît annoncer **tous** vos changements d'adresse à l'aide de ce bulletin.

Nom _____	Prénom _____
ANCIENNE ADRESSE	NOUVELLE ADRESSE
Rue _____ N° _____	Rue _____ N° _____
Nom du bâtiment _____	Nom du bâtiment _____ Étage _____
NPA/Localité _____	NPA/Localité _____
Téléphone _____	N° du logement _____ Nbre de chambre(s) _____ <small>(celui qui est indiqué sur le bail à louer ou sur la porte)</small>
Mail _____	Téléphone _____

À ENVOYER SOUS ENVELOPPE À

Office de la population. Changement d'adresse. Commune de Bagnes, Route de Clouchèvre 28, 1934 Le Châble VS ou par mail à officedelapopulation@bagnes.ch

« LE VERBIER FESTIVAL EST UNE AFFAIRE DE CŒUR ET DE FAMILLE POUR MOI »

Câline Yamakawa nous dévoile ses projets et ses coups de cœur

Depuis décembre 2017, elle est directrice des opérations du Verbier Festival (du 18.07 au 03.08.2019).

Bagnes Infos : Comment avez-vous découvert le Verbier Festival ?

Câline Yamakawa : Le Verbier Festival est une affaire de cœur et de famille pour moi. Je suis liée à cet événement d'une manière ou d'une autre depuis douze ans. J'ai collaboré à l'administration de l'Academy, puis à la mise en place du Junior Orchestra. J'ai rencontré mon mari au festival. Nous nous sommes fiancés à Verbier au cours d'un festival, puis j'ai manqué une édition, pendant laquelle j'ai donné naissance à ma fille. Depuis qu'elle est née, ma fille Léa fête donc chacun de ses anniversaires en famille à Verbier.

B.I. : Quel est votre lien avec la musique ?

C.Y. : Mes parents m'ont transmis le goût de la musique et cet art a toujours joué un rôle très important dans ma vie. J'ai effectué une partie de mes études aux États-Unis, où j'ai suivi un double cursus : en sciences de l'éducation et en chant. Je n'ai pas persévéré dans cette voie, car je ne m'imaginai pas mener cette vie itinérante et très exigeante. De plus, je n'éprouvais pas le besoin d'être sur scène, alors je me suis débrouillée pour travailler au service de la scène. J'aime collaborer au développement de projets artistiques et les voir aboutir, quel que soit le poste. Régie, coordination, administration, j'ai touché à beaucoup de domaines. Le moment que je préfère, le plus gratifiant, c'est celui où l'artiste entre sur scène et que l'on entend le public applaudir.

B.I. : Quels sont les projets que vous tenez à promouvoir pour le VF ?

C.Y. : Actuellement mes efforts se concentrent sur la pérennisation et l'institutionnalisation du festival. Notre équipe travaille par ailleurs sur la réduction de notre empreinte carbone, avec les conseils de la Summit Foundation et la collaboration d'Altis. Cette dernière nous a proposé d'installer une fontaine sur l'esplanade. C'est une belle idée qui permet de créer un lieu d'échange, de sensibiliser le public et de mettre en valeur cette eau d'une incroyable qualité, dont nous avons la chance de disposer.

B.I. : Comment percevez-vous l'ancrage du Festival au niveau local ?

C.Y. : En 2018, 64% des spectateurs venaient de Suisse romande, mais nous ne connaissons pas

le nombre de Valaisans. Nous nous efforçons d'élargir cette base, notamment par le biais de nos programmes de médiation culturelle. Notre projet « Ferdinand le taureau » a permis de toucher six cents élèves du val de Bagnes en 2019. L'ancrage local est un point qui me tient à cœur et j'ai beaucoup de plaisir à tisser des liens avec les entités locales, les services industriels, touristiques, ou autres. Je tiens à ce que le festival renforce son rôle de moteur pour toute l'économie régionale. La culture est souvent vue comme un divertissement, mais on oublie qu'elle joue aussi un rôle économique important. Par exemple, 66 000 spectateurs ont fréquenté le VF lors de la dernière édition, ce qui se traduit en retombées de toutes sortes.

B.I. : Quels sont vos coups de cœur cette année ?

C.Y. : Tout le programme m'enthousiasme, en particulier le concert de clôture : la Symphonie n° 2 en ut mineur de Mahler intitulée « Résurrection ». Il y a un moment magique, avec un air de soprano, qui me touche beaucoup. Le même jour, le 3 août, le Verbier Festival Junior Orchestra et les chanteurs de la Verbier Festival Academy présentent « la Flûte enchantée ». Un opéra tout indiqué pour attirer les familles, avec des prix particulièrement avantageux. Au-delà de la musique, cet événement m'interpelle, parce qu'il s'agit d'un magnifique projet sur le plan humain, pour ces jeunes du Junior Orchestra, dont je me suis occupée plusieurs années. Ils sont âgés de 15 à 18 ans, ils viennent du monde entier, la musique est leur langage commun et ils réalisent ensemble un travail exceptionnel.

B.I. : Quel message voudriez-vous adresser aux Bagnards ?

C.Y. : Ils ont droit à 40% de réduction sur les billets : qu'ils ne l'oublient pas et surtout qu'ils ne se privent pas de venir faire des découvertes ! Il y a des moments magiques à vivre, même pour ceux qui ont du mal à s'identifier avec cette musique. Ce festival existe grâce à Verbier, qu'il fait rayonner partout dans le monde. J'espère que c'est une fierté aussi pour les Bagnards !

Propos recueillis par Anne-Sylvie Mariéthoz



IMPRESSUM

Tirage à 4300 exemplaires
Parution 4 fois par an
Journal d'information de l'administration communale de Bagnes
Rédacteurs de cette édition :
Anne-Sylvie Mariéthoz, Charly Veuthey
Responsable de la publication :
Groupe presse et information
Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble
Concept et réalisation graphique :
www.laligne.ch
Impression :
Publprint, Verbier
Imprimé sur papier FSC respectant l'environnement